

# A propos de l'émission de la RTBF

## Question à la Une du 13 décembre 2006

### Intervention en commission

Suite à l'émission de la RTBF du 13 décembre, au cours de laquelle des journalistes ont annoncé une pseudo-déclaration d'indépendance de la Flandre, ne précisant que plusieurs minutes après le début du programme qu'il s'agissait d'une fiction, les réactions ne se sont pas fait attendre.

Réalisée par M. Philippe Dutilleul, cette émission était scandaleuse, irresponsable et de mauvais goût. Mais, s'il ne s'agissait que de cela, il aurait été inutile, à mon sens, d'en discuter en commission. Nous sommes en Belgique et la farce est une tradition. Mais il ne s'agit pas d'humour – les téléspectateurs belges ne retrouvant ici que le manque de professionnalisme habituel des producteurs, plumitifs et saltimbanques de notre radio-télévision « de service public ». MM. Defossé et consorts, larbins de la pensée unique, nous ont habitués depuis belle lurette aux à peu près, demi-mensonges et coups de bluff variés. Abuser de la confiance du citoyen crédule est pour eux une vieille marotte. J'en veux pour exemples les émissions consacrées au Front National ...

Cette fois, hélas, les techniciens de la désinformation ont franchi la limite du tolérable en incitant directement à la haine entre les communautés nationales. Le Premier ministre, le chef de groupe du CD&V à la Chambre, le député CD&V Herman Van Rompuy, le dirigeant SP.a Steve Stevaert ont vivement réagi à cette lamentable provocation.

Pour l'ensemble des médias et de la population du nord du pays, « les Flamands se sont sentis agressés ».

Avec l'aide du Centre pour l'égalité des chances et pour la lutte contre le racisme, ne pourrait-on poursuivre en justice ces journalistes qui attisent les tensions linguistiques et qui présentent le peuple de Flandre comme un « ennemi » méprisant des francophones ? Car il s'agit bel et bien d'une déclaration raciste !

Nous justifierions ainsi, pour la toute première fois, l'existence de ce Centre antiraciste, dont les commissaires politiques sont payés avec les impôts des travailleurs belges. Et nous ferions un geste d'apaisement communautaire en condamnant fermement la bande de M. Philippot, qui semble s'imaginer être au-dessus de toute déontologie et pouvoir violer les réglementations de la Communauté française.

Je vous signale d'ailleurs que l'une des ASBL du Front National portera plainte contre les provocateurs de la RTBF.